CR CA ABF Ile de France – 09/10/2017

Présents : Céline, Claire, Dominique, Julie, Julienne, Soizic, Sylvie, Thomas

**1/ Info sur principaux points abordés en CN : communiqué « Droit d'auteur européen », communiqué « Sécurité intérieure et liberté d'information en bibliothèque », BSF (campagne suite)**

Retour sur le débat qui a eu lieu à propos des communiqués au CN le jour même, au sujet de la périodicité et des contenus. Des questions ont été soulevées : trop de prises de position ? pas assez de temps pour réagir ou trop ?

Des décisions ont été prises.

Concernant la chaine de validation, pour certains communiqués nécessitant d’aller vite une décision peut être prise en 2 jours par le BN sans consultation du CN. C’est le cas des sujets qui n’engagent pas la philosophie de l’association ou qui s’inscrivent dans une continuité des prises de position précédentes.

Tous les CA n’ayant le même rythme, pas d’obligation à systématiquement passer par les CA. Si le(a) président(e) a le temps d’informer et consulter le CA c’est possible. Sinon, la décision est prise par le président du groupe régional.

Pour ce qui est de l’Ile de France, Sylvie trouve important de passer par le CA. Nos réactions l’aident à la prise de décision. Elle vote ensuite au dernier moment selon les avis qu’elle a recueilli.

Tous les types de commentaires sont les bienvenus (sur le fond et la forme).

Afin d’éviter que chaque président(e) fasse le facteur, Dominique suggère que les projets de communiqués soient envoyés à l’ensemble des membres des CA, et qu’en revanche les membres répondent et interagissent bien au sein de leur groupe.

**Concernant le communiqué « Sécurité intérieure et liberté d'information en bibliothèque »** proposé par la commission stratégie numérique, une demande de recentrage sur les problématiques bibliothéconomiques a été fait par la CN.

Attention il est important de lire ce que dit le texte de loi.

Le communiqué fait débat sur des questions de positionnement. Il est différent si on se positionne comme citoyen, bibliothécaire ou citoyen bibliothécaire.

Dans tous les cas le sujet est à prendre au sérieux et il existe des cas concrets d'intervention de la police (ex. Lorraine, Marseille), et il faut réfléchir à avoir un temps d’avance pour réfléchir sur les sujets du futur et ne pas attendre que les problèmes se posent.

Il semble important de rappeler ce que dit la loi existante (par exemple : on n’est pas obligé de noter les noms et prénoms de usagers qui consultent internet) et les dérives possibles dans le future le nouveau projet de loi dans la surveillance des citoyens.

Le communiqué prend une forme d’appel à mobilisation avec un ton particulier qui peut être clivant pour certain. Cela correspond-il aux missions de l’ABF ? (En sachant que les CA sont élus donc représentatifs des adhérents). La question du système démocratique au sein des commissions est également débattue. Les commissions ont un rôle de conseil et d’information.

Questions : à qui s’adressent les communiqués ? à tous les bibliothécaires ? juste aux adhérents ? aux élus ? quels types de texte faut-il faire ? des formes différentes (communiqués, lettres ouvertes…) ? Nombre de communiqué ? comment être le plus représentatif et lu ?

Il n’y a pas de réponse aujourd’hui, mais le débat sur la façon de communiquer est soulevé et le BN va s’en saisir.

En janvier prochain lors du séminaire à Montpellier la thématique sera la vie de l’association. Le sujet sera donc abordé

**Campagne avec BSF**, autre sujet abordé le matin en conseil national. Une majorité de présidents de groupe demande que cette collaboration soit plus réfléchie et adaptée en fonction des thématiques traitées. Dans le cadre d'une coopératon internationale et/ou des projets en direction de pays en développement , cela semble tout à fait justifié. Sur des thématiques nationales, à voir en fonction des objectifs poursuivis. Pour certains adhérents, ça brouille le message (être plus clair et expliquer le pourquoi de la collaboration avec BSF).

**Difficultés financières de l'ABF** : l'ABF est dans une situation financière délicate notamment en raison d'une baisse des adhésions, des difficultés de la revue et de dépenses supplémentaires. Chaque dépense sera examinée à la loupe. Aucun projet d'envergure ne sera validé sans fiche projet. Chaque groupe régional doit être vigileant à son niveau et solliciter les DRAC, RG et CD pour obtenir des subventions.

Congrès 2019 à Dunkerque.

Pour les autres sujets abordés en CN : Sylvie fera suivre le CR.

**2/ Communiqué de Légothèque sur la bib. M. Durand**

Sujet saisi par la commission Legothèque.

Sylvie a voté oui pour le communiqué. La remarque de Soizic (vue de l’intérieur) était éclairante plus largement sur la complexité de la situation. Situation actuelle : le dialogue semble plutôt rompu. Les femmes chercheuses sont invitées pour voir les conditions de travail à la BHVP.

De façon plus large se pose la question des bibliothèques spécialisées à la Ville de Paris (ex : débat d’élu sur l’utilité d’avoir des livres polars et de ne pas les prêter à la BILIPO)

**3/ Point sur derniers travaux du groupe « Réforme territoriale » et l'évolution du contexte en IDF et ailleurs**

Le groupe de travail devenu commission est nommée « Bibliothèques en réseaux »

Le travail continue sur les fiches.

IDF : sur le terrain c’est le flou artistique complet !

Ex : dans les Yvelines une agglo est composées de 3 anciennes agglo fusionnées dont 2 ayant des réseaux de bibliothèques. A l’approche de l’échéance de décembre les élus ne savent pas quoi faire et certains voulaient remunicipaliser des bibliothèques en réseau. Il n’y a plus de bibliothèque départementale sur ce territoire. L’ABF a été appelé au secours. Une fiche conseil a été faite en urgence pour les élus à la culture (en ligne : <http://www.reformeterritoriale.abf.asso.fr/category/boite-a-outils/> )

Prochaine réunion de la commission le 07/11

**4/ Point financier en IDF : finalisation dossier sur versement subvention Région**

Document réalisé par Hélène Valloteau.

Sylvie a fait les comptes des dépenses pour le Danemark (environ 10 000€) et des recettes adhérents IDF (environ 5000€) afin de finaliser les demandes de versement des subventions obtnues auprès de la Région et de la DRAC.

Si l’on obtient les subventions, il sera possible de reprogrammer un voyage au Danemark en mars-avril, sinon cela risque d’être plus compliqué, et nous ne pourrons pas dépasser un groupe de 15 personnes (donc nécessité de solliciter d’autres groupe pour faire baisser le coup général).

**5/ Point sur AG/JE 27/11 Sagan « L'accès aux livres numériques : où en est-on ? » : Proposition de pré-programme en PJ pour vous permettre de le lire à tête reposée (à discuter et à amender pour permettre au groupe de travail d'avancer)**

Horaires décidés :

* 9h : accueil simple
* 9h30 – 10h45 : AG
* 10h45 – 11h15 : pause viennoiseries
* 11h15 – 12h30 : conférence plénière : point général sur le livre numérique. Intervenant à confirmer
* 14h – 15h : atelier (20 minutes présentation / 30 minutes d’échanges / 10 minutes de restitution
* 15h15 – 16h15 : atelier
* Puis 30 minutes de restitution. Proposition de prendre des photos de notes et posters pour diffusion

Intervenants pour les ateliers à solliciter. Il est envisagé de faire un appel à idées et intervenants.

Attention aucun intervenant n’est rémunéré (seulement défrayé pour transport + sandwich).

L’ensemble des ateliers a été passé en revue. L’atelier sur PNB et ses alternatives a fait débat.

Le groupe de travail doit rapidement se réunir pour finaliser le programme avec les intervenants. Mais il est possible dès maintenant d’annoncer la journée avec le titre, la date, le lieu et l’heure (Cf lettre nationale et régionale d’octobre)

**6/ Prochaines journées d'étude nationale (qui se déroulent de fait en IDF pendant le premier semestre 2018) : Droits culturels et publics empêchés - Le bénévolat en bibliothèque - les assises du MCC suite à la Mission Orsenna**

Les prochaines journées nationales auront presque toutes lieux à Paris et IDF :

* Début 2018 : Etat des lieux sur les bibliothèques spécialisées (Versailles) Pas de date précise annoncée
* Mars 2018 : « Assises des bibliothèques » suite à la Mission Orsenna. Pas de date précise annoncée
* Octobre 2018 : Droits culturels et public empêché
* 2018 : Bénévolat en bibliothèque dans le cadre de la réforme territoriale : groupe de travail à constituer au niveau national
* Décembre 2018 : AG du groupe IDF (année d'élection)
* Début 2019 : suite Rôle social : via une enquête (en collab. Avec la BPI)

Strasbourg :

* Novembre 2018 : Laïcité et radicalisation (ABF/BPI) Journée natinale de l'ABF

Donc il reste peu de marge pour organiser une autre journée d’étude en IDF sans surcharger les collègues franciliens. A revoir en fonction de l'avancée des projets.

2018 sera une année d’élection. La proposition de faire une AG/journée d’étude sur le thème du participatif.

**7/ Fiches projet 2018**

* Voyage au Danemark (Isabelle et Hélène)
* AG/journée d’étude (décembre 2018)

 Julienne Debarge 13/10/2017